

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
11 février 2021
n° 5 / 7894^e
pages 233 à 280

CHRONIQUE / Presse

La lutte contre la haine en ligne :
de l'appel du 18 juin au discours de la méthode

> Lucien Castex, Karine Favro et Célia Zolynski

246

ÉDITORIAL

233 À l'usure, devenez Professeur, Marie Caffin-Moi, Estelle Gallant, Jean-Christophe Pagnucco, Raphaële Parizot, Jean-Christophe Roda, Laura Sautonie-Laguionie et Julien Théron

ACTUALITÉS

238 Mandat d'arrêt européen (Brexit) : portée de l'accord de retrait du Royaume-Uni

240 Réchauffement climatique (« affaire du siècle ») : condamnation de l'État français

POINTS DE VUE

242 Contrôler les pouvoirs privés, Pascal Lokiec

244 Peut-on pratiquer une mesure conservatoire sur des biens insaisissables ?, Jean-Denis Pellier

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

252 **Chronique** : La loi applicable aux « actions pour violations des droits de l'homme en matière commerciale », Olivera Boskovic

255 **Panorama** : Droit des étrangers et de la nationalité, Olivera Boskovic, Sabine Corneloup, Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert et Karine Parrot

268 **Notes** : Pas de nationalité française pour le conjoint étranger d'un Français bigame : *Polygamia omnia corrumpit!*, note sous Civ. 1^{re}, 4 nov. 2020, Christine Bidaud

272 Le défaut de validité du contrat tenant à l'absence de signature électronique peut être confirmé par une exécution volontaire, note sous Civ. 1^{re}, 7 oct. 2020, Sandrine Tisseyre

276 Responsabilité personnelle de l'administrateur et continuation des contrats en cours : la lettre tue, mais l'esprit vivifie!, note sous Com. 7 oct. 2020, Charlie Lledo

ENTRETIEN

280 Nicolas Hervieu – Visioconférence en matière pénale durant la crise sanitaire

DAJLOZ

Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Sandrine Touton Michel

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Février 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Marie Caffin-Moi, Estelle Gallant,
Jean-Christophe Pagnucco,
Raphaële Parizot, Jean-Christophe Roda,
Laura Sautonie-Laguionie et Julien Théron

233 À l'usure, devenez Professeur



ACTUALITÉS

236

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Crédit immobilier (TEG) : souscription d'un contrat d'assurance vie, *Civ. 1^{re}, 20 janv. 2021*

236

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Servitude de passage (enclave) : expropriation pour cause d'utilité publique, *Civ. 3^e, 28 janv. 2021*

Contrat-Responsabilité-Assurance

Séquestre (dépositaire) : libération des fonds séquestrés, *Civ. 1^{re}, 20 janv. 2021*

Famille-Personne-Succession

Pacte civil de solidarité (aide matérielle) : achat indivis d'un immeuble, *Civ. 1^{re}, 27 janv. 2021*

Donation (révocation pour ingratitude) : recevabilité de l'action du légataire universel, *Civ. 1^{re}, 27 janv. 2021*

Majeur protégé (tutelle) : versement de primes sur un compte d'assurance vie, *Cass., 1^{re} civ., avis, 18 déc. 2020*

Partage judiciaire (instance) : pouvoirs du juge commis, *Cass., 1^{re} civ., avis, 18 déc. 2020*

238

DROIT IMMOBILIER

Copropriété

Union de syndicats (éléments d'équipements) : caractère facultatif de la propriété, *Civ. 3^e, 21 janv. 2021*

238

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Mandat d'arrêt européen (*Bræxit*) : portée de l'accord de retrait du Royaume-Uni, *Crim. 26 janv. 2021*

239

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Enseignement supérieur (admission en master) : pas de motivation des décisions, *CE 21 janv. 2021*

Environnement

Préjudice écologique (limitation) : constitutionnalité du régime, *Cons. const., 5 févr. 2021*

Réchauffement climatique (« affaire du siècle ») : condamnation de l'État français, *TA Paris, 3 févr. 2021*

Fiscalité

Douane (octroi de mer) : assiette du prix de vente de cigarettes, *Com. 27 janv. 2021*

241

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Durée de travail (heures supplémentaires) : charge de la preuve et office du juge, *Soc. 27 janv. 2021*

Accord collectif (activité syndicale) : respect du critère d'indépendance, *Soc. 27 janv. 2021*



POINTS DE VUE

242

Contrôler les pouvoirs privés
par Pascal Lokiec

244

Peut-on pratiquer une mesure conservatoire
sur des biens insaisissables ?
par Jean-Denis Pellier



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

246

La lutte contre la haine en ligne :
de l'appel du 18 juin au discours de la méthode
par Lucien Castex, Karine Favro
et Célia Zolynski

252

La loi applicable aux « actions pour violations
des droits de l'homme en matière commerciale »
par Olivera Boskovic

PANORAMA

255

Droit des étrangers et de la nationalité
décembre 2019 – décembre 2020
par Olivera Boskovic, Sabine Corneloup,
Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert
et Karine Parrot

NOTES

268

Pas de nationalité française pour le conjoint étranger
d'un Français bigame : *Polygamia omnia corrumpit!*,
note sous Civ. 1^{re}, 4 nov. 2020
par Christine Bidaud

272

Le défaut de validité du contrat tenant à l'absence
de signature électronique peut être confirmé par une
exécution volontaire, *note sous Civ. 1^{re}, 7 oct. 2020*
par Sandrine Tisseyre

276

Responsabilité personnelle de l'administrateur et
continuation des contrats en cours : la lettre tue, mais
l'esprit vivifie!, *note sous Com. 7 oct. 2020*
par Charlie Lledo



ENTRETIEN

280

Nicolas Hervieu – Visioconférence en matière pénale
durant la crise sanitaire

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr